

SOLUTION CORDE

Créée en 2006, SOLUTION CORDE est un acteur majeur dans le secteur des travaux en hauteur et difficiles d'accès. L'entreprise combine le savoir-faire des travaux BTP traditionnels avec l'expertise des travaux à la corde, grâce à l'intervention de + de 20 cordistes salariés.

Dans le cadre de son développement, SOLUTION CORDE recherche :

2 COUVREURS CORDISTES (travail en binôme)

Service dépannage

CDI TEMPS PLEIN

En respect avec les directives du chargé d'affaires :

En binôme avec un compagnon cordiste :

- S'assurer du strict respect des règles de sécurité (et d'hygiène) à toutes les étapes du chantier (EPI, harnais, cordes, points d'ancrage/amarrage, balisage),
- Dresser l'inventaire du matériel et outils nécessaires et les acheminer sur le chantier,
- Assurer l'installation matérielle et organisationnelle du chantier,
- Utilisation et entretien des machines/engins/outils/EPI/produits relatifs à l'objet du chantier et dans le respect des consignes d'utilisation et de sécurité
- Assurer les travaux de couverture : toits de tuiles, ardoises, zinc ou autre,
- Façonner les pièces métalliques, découper et poser les matériaux après traçage,
- Assurer les travaux d'étanchéité et d'isolation, raccords de la couverture au toit/fenêtres, faitage de toit,
- Assurer la pose de gouttières et l'évacuation des eaux de pluie : de la ligne d'égout jusqu'au réseau collectif,
- Assurer la pose des charpentes,
- Assurer les travaux annexes BTP, maçonnerie, plomberie...,
- Assurer le démontage des installations du chantier et prévoir la gestion des gravats,
- Assurer l'équipement et l'entretien du véhicule de service,
- Assurer le compte-rendu de son intervention auprès du chargé d'affaires

Compétences

- Formation CQP CORDISTE
- Strict respect des règles de sécurité
- Montage des dispositifs de sécurité
- Travaux de couverture, maçonnerie, plomberie, bardages
- Lecture de plans, traçages

Expérience de 3 ans minimum dans la fonction

Poste à pourvoir en CDI dès que possible

Horaires : 39H

Mobilité : PARIS / IDF

Avantages : intéressement et primes annuelles